



« *Sauvegarde et Renaissance de Bon Repos* »
Association Loi 1901

Viroflay, le 12 Octobre 2012

A l'attention de Mme Muriel GENTHON
Directrice Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France

LETRE RECOMMANDEE AVEC A.R.-

OBJET : OBTENTION DU LABEL « MAISONS DES ILLUSTRES »

Madame,

En Septembre 2010, nous avons déjà attiré votre attention sur la demeure de « BON REPOS » à Viroflay (Yvelines), et vous nous aviez alors répondu qu'une protection au titre des Monuments historiques n'était pas envisageable.

Aujourd'hui, constitués depuis Novembre 2010 en Association Loi 1901 sous le nom de « SAUVEGARDE ET RENAISSANCE DE BON REPOS », nous avons fait réaliser un mémoire sur cette propriété par un historien versaillais, Philippe Cachau, Docteur en histoire de l'art, conseiller et chargé de communication du Patrimoine. Nous tenons d'ailleurs ce mémoire à votre disposition, si vous le souhaitez.

Je viens donc, en tant que Présidente de cette Association, solliciter pour « Bon Repos », le label « Maisons des Illustres » créé en 2011 par M. Frédéric Mitterrand.

En effet, ce mémoire nous a confirmé la présence incontestable de **trois personnages « illustres »**, qui ont marqué l'histoire de la propriété : **Julie CHARLES**, l'égérie de Lamartine et **Anatole LEROY-BEAULIEU**, comme nous vous l'avions déjà précisé, auxquels il faut ajouter une personnalité scientifique, dont nous n'étions pas sûrs alors, en la personne de **Ernest ROGER (1864-1943)**. Ingénieur chez Ducretet, il fit de nombreuses recherches sur les rayons X et les courants de haute fréquence et participa aux travaux d'Edouard Branly. Il fut un précurseur de la T.S.F. qui réalisa en 1898, avec Eugène Ducretet, la première transmission radio entre la Tour Eiffel et le Panthéon.

Siège social et correspondance : 13-15. Av. du Général-Leclerc, 78220 VIROFLAY

Tél. 06 64 63 11 27 – Courriel : asso.sr.bonrepos@gmail.com

Association N° RNA : W784002326 - Publication au J.O. le 27/11/2012...

(2)

Je pense que vous reconnaîtrez le bien fondé de ma demande, puisque la vocation dudit label est de « *conserver et transmettre la mémoire des femmes et des hommes qui les ont habités et se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France* ».

« Bon Repos » est de ce fait un lieu de mémoire *qui relie l'histoire locale et l'histoire nationale*, grâce à ces trois grandes figures.

Aujourd'hui, comme vous le savez déjà, les bâtiments sont à l'abandon et d'autant plus menacés qu'un projet à vocation immobilière est annoncé dans le P.L.U.- et amputerait le terrain du domaine pour édifier des constructions de 14 mètres de hauteur. Les bâtiments dans ces conditions, ne vont-ils pas être voués à une démolition pure et simple ?!

Je vous suis par avance reconnaissante de votre bonne attention à l'égard de ma requête et de **l'urgence d'accorder un label qui pourrait protéger ce Patrimoine et le transmettre** aux générations futures.

Dans l'attente de votre efficace intervention en ce sens,

Je vous prie de croire, Madame, à ma plus distinguée considération.



Françoise Lamoureux
Présidente

PJ- Lettre à Madame la Ministre de la Culture

Lettres des descendants de Anatole Leroy-Beaulieu
et de Ernest Roger.